

REPUBLIQUE FRANÇAISE

**COMMUNE dont la population est de 3500 habitants et plus - VILLE DE
MARSEILLAN (1)**

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21340150800014

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DE FRONTIGNAN

M. 14

**Budget primitif
voté par nature**

BUDGET : BUDGET PRINCIPAL (3)

ANNEE 2018

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (6)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	18
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	20
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	22
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	24

IV - Annexes (7)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	46
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	51
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	57
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	59
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	60
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	62
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	63
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	64
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	65
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	67
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	68
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	70
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	71
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	72
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	74
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	75
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	78
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	79
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	80
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	81

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	82
--	----

D2 - Arrêté et signatures

- (1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements communaux (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.
- (2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).
- (3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).
- (4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.
- (5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.
- (6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.
- (7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE
34150

VILLE DE MARSEILLAN
BUDGET PRINCIPAL



I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	7907
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	6005
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
9689592	11139578	795.68	1119.79

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	1581.01	929.00
2	Produit des impositions directes/population	1008.71	494.00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	1815.77	1112.00
4	Dépenses d'équipement brut/population	635.15	252.00
5	Encours de dette/population	2663.66	880.00
6	DGF/population	247.47	183
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	60.08	53.9
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	99.73	91.3
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	35.30	22.7
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	146.70	79.2

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES

MODALITES DE VOTE DU BUDGET

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) budgétaires Délibération n°23 du 23-05-2006.

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (6) avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**VUE D'ENSEMBLE****FONCTIONNEMENT**

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	14 458 608,00	14 458 608,00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		14 458 608,00	14 458 608,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	3 663 323,10	8 620 125,16
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	3 640 450,54	2 238 851,69
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 3 555 203,21	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		10 858 976,85	10 858 976,85
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET (3)		25 317 584,85	25 317 584,85

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	3 344 165,00	0,00	3 389 462,00	3 389 462,00	3 389 462,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	7 350 000,00	0,00	7 510 250,00	7 510 250,00	7 510 250,00
014	Atténuations de produits	115 000,00	0,00	145 000,00	145 000,00	145 000,00
65	Autres charges de gestion courante	793 342,00	0,00	780 200,00	780 200,00	780 200,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		11 602 507,00	0,00	11 824 912,00	11 824 912,00	11 824 912,00
66	Charges financières	716 500,00	0,00	655 300,00	655 300,00	655 300,00
67	Charges exceptionnelles	157 000,00	0,00	12 000,00	12 000,00	12 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00		5 000,00	5 000,00	5 000,00
022	Dépenses imprévues	11 779,51		3 833,00	3 833,00	3 833,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		12 487 786,51	0,00	12 501 045,00	12 501 045,00	12 501 045,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	1 513 062,20		735 563,00	735 563,00	735 563,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	1 227 000,00		1 222 000,00	1 222 000,00	1 222 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		2 740 062,20		1 957 563,00	1 957 563,00	1 957 563,00
TOTAL		15 227 848,71	0,00	14 458 608,00	14 458 608,00	14 458 608,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

14 458 608,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	225 000,00	0,00	196 000,00	196 000,00	196 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	1 085 500,00	0,00	1 286 150,00	1 286 150,00	1 286 150,00
73	Impôts et taxes	9 339 409,00	0,00	9 814 754,00	9 814 754,00	9 814 754,00
74	Dotations et participations	2 970 982,00	0,00	2 903 380,00	2 903 380,00	2 903 380,00
75	Autres produits de gestion courante	15 500,00	0,00	27 000,00	27 000,00	27 000,00
Total des recettes de gestion courante		13 636 391,00	0,00	14 227 284,00	14 227 284,00	14 227 284,00
76	Produits financiers	20,00	0,00	20,00	20,00	20,00
77	Produits exceptionnels	26 000,00	0,00	130 000,00	130 000,00	130 000,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		13 662 411,00	0,00	14 357 304,00	14 357 304,00	14 357 304,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	200 000,00		101 304,00	101 304,00	101 304,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		200 000,00		101 304,00	101 304,00	101 304,00
TOTAL		13 862 411,00	0,00	14 458 608,00	14 458 608,00	14 458 608,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

14 458 608,00

Pour information :

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION
D'INVESTISSEMENT (6)**

1 856 259,00

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

- (1) Cf. Modalités de vote I-B.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (5) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.
- (6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	50 000,00	0,00	112 500,00	112 500,00	112 500,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	5 232 646,00	3 640 450,54	1 381 700,00	1 381 700,00	5 022 150,54
	Total des dépenses d'équipement	5 282 646,00	3 640 450,54	1 494 200,00	1 494 200,00	5 134 650,54
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 580 500,00	0,00	1 817 819,10	1 817 819,10	1 817 819,10
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	8 678,20		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	1 589 178,20	0,00	1 817 819,10	1 817 819,10	1 817 819,10
45...	Total des opé. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	6 871 824,20	3 640 450,54	3 312 019,10	3 312 019,10	6 952 469,64
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	200 000,00		101 304,00	101 304,00	101 304,00
041	Opérations patrimoniales (4)	250 000,00		250 000,00	250 000,00	250 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	450 000,00		351 304,00	351 304,00	351 304,00
	TOTAL	7 321 824,20	3 640 450,54	3 663 323,10	3 663 323,10	7 303 773,64

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)

3 555 203,21

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

10 858 976,85

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	1 470 350,00	2 238 851,69	0,00	0,00	2 238 851,69
16	Emprunts et dettes assimilées (hors165)	930 000,00	0,00	1 612 691,86	1 612 691,86	1 612 691,86
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	2 400 350,00	2 238 851,69	1 612 691,86	1 612 691,86	3 851 543,55
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	530 000,00	0,00	1 290 000,00	1 290 000,00	1 290 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	1 903 943,40	0,00	2 108 246,50	2 108 246,50	2 108 246,50
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	721 412,00	0,00	721 623,80	721 623,80	721 623,80
024	Produits des cessions d'immobilisations	680 000,00	0,00	680 000,00	680 000,00	680 000,00
	Total des recettes financières	3 835 355,40	0,00	4 799 870,30	4 799 870,30	4 799 870,30
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	6 235 705,40	2 238 851,69	6 412 562,16	6 412 562,16	8 651 413,85

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	Affiché le 27/04/2018	5LOW (- PAR + vote)
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	1 513 062,20		735 563,00	735 563,00	735 563,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	1 227 000,00		1 222 000,00	1 222 000,00	1 222 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	250 000,00		250 000,00	250 000,00	250 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		2 990 062,20		2 207 563,00	2 207 563,00	2 207 563,00
TOTAL		9 225 767,60	2 238 851,69	8 620 125,16	8 620 125,16	10 858 976,85

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	10 858 976,85
---	----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	1 856 259,00
--	---------------------

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**BALANCE GENERALE DU BUDGET****1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)**

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	3 389 462,00		3 389 462,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	7 510 250,00		7 510 250,00
014	Atténuations de produits	145 000,00		145 000,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	780 200,00		780 200,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	655 300,00	0,00	655 300,00
67	Charges exceptionnelles	12 000,00	0,00	12 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	5 000,00	1 222 000,00	1 227 000,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	3 833,00		3 833,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		735 563,00	735 563,00
Dépenses de fonctionnement – Total		12 501 045,00	1 957 563,00	14 458 608,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE**0,00**

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES**14 458 608,00**

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	1 304,00	1 304,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 817 819,10	0,00	1 817 819,10
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	5 022 150,54		5 022 150,54
198	<i>Neutral. amort. subv. équip. versées</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	112 500,00	0,00	112 500,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	300 000,00	300 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		50 000,00	50 000,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		6 952 469,64	351 304,00	7 303 773,64

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE**3 555 203,21**

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES**10 858 976,85**

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE DU BUDGET

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	196 000,00		196 000,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	1 286 150,00		1 286 150,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		50 000,00	50 000,00
73	Impôts et taxes	9 814 754,00		9 814 754,00
74	Dotations et participations	2 903 380,00		2 903 380,00
75	Autres produits de gestion courante	27 000,00	0,00	27 000,00
76	Produits financiers	20,00	0,00	20,00
77	Produits exceptionnels	130 000,00	1 304,00	131 304,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	50 000,00	50 000,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		14 357 304,00	101 304,00	14 458 608,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	14 458 608,00
--	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	1 290 000,00	0,00	1 290 000,00
13	Subventions d'investissement	2 238 851,69	0,00	2 238 851,69
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	1 612 691,86	0,00	1 612 691,86
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	250 000,00	250 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	721 623,80	0,00	721 623,80
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		1 222 000,00	1 222 000,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (4)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (4)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la sect° de fonctionnement</i>		735 563,00	735 563,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	680 000,00		680 000,00
Recettes d'investissement – Total		6 543 167,35	2 207 563,00	8 750 730,35

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	2 108 246,50
-----------------------------------	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	10 858 976,85
---	----------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	3 344 165,00	3 389 462,00	3 389 462,00
6042	Achats prestat° services (hors terrains)	14 000,00	55 100,00	55 100,00
60611	Eau et assainissement	100 000,00	95 000,00	95 000,00
60612	Energie - Electricité	400 000,00	400 000,00	400 000,00
60618	Autres fournitures non stockables	11 100,00	475,00	475,00
60621	Combustibles	20 000,00	19 000,00	19 000,00
60622	Carburants	65 700,00	71 250,00	71 250,00
60623	Alimentation	920,00	1 050,00	1 050,00
60624	Produits de traitement	13 000,00	13 965,00	13 965,00
60628	Autres fournitures non stockées	105 800,00	109 725,00	109 725,00
60631	Fournitures d'entretien	42 000,00	38 000,00	38 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	58 880,00	55 005,00	55 005,00
60633	Fournitures de voirie	40 000,00	38 000,00	38 000,00
60636	Vêtements de travail	39 500,00	43 224,00	43 224,00
6064	Fournitures administratives	17 350,00	12 790,00	12 790,00
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	100,00	0,00	0,00
6067	Fournitures scolaires	39 500,00	42 450,00	42 450,00
6068	Autres matières et fournitures	2 400,00	2 375,00	2 375,00
611	Contrats de prestations de services	466 300,00	419 470,00	419 470,00
6132	Locations immobilières	12 000,00	17 100,00	17 100,00
6135	Locations mobilières	121 030,00	126 408,00	126 408,00
61521	Entretien terrains	13 000,00	23 750,00	23 750,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	30 000,00	33 250,00	33 250,00
615231	Entretien, réparations voiries	488 000,00	527 450,00	527 450,00
61551	Entretien matériel roulant	125 000,00	13 300,00	13 300,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	40 800,00	50 205,00	50 205,00
6156	Maintenance	244 460,00	232 430,00	232 430,00
6161	Multirisques	102 600,00	97 570,00	97 570,00
6182	Documentation générale et technique	7 225,00	11 866,00	11 866,00
6184	Versements à des organismes de formation	35 000,00	57 000,00	57 000,00
6188	Autres frais divers	500,00	760,00	760,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	7 500,00	7 500,00	7 500,00
6226	Honoraires	58 050,00	89 131,00	89 131,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	2 000,00	950,00	950,00
6228	Divers	9 000,00	7 600,00	7 600,00
6231	Annonces et insertions	30 500,00	28 500,00	28 500,00
6232	Fêtes et cérémonies	323 550,00	369 788,00	369 788,00
6236	Catalogues et imprimés	56 100,00	34 485,00	34 485,00
6241	Transports de biens	15 500,00	17 575,00	17 575,00
6247	Transports collectifs	9 100,00	18 050,00	18 050,00
6251	Voyages et déplacements	7 000,00	6 650,00	6 650,00
6261	Frais d'affranchissement	38 000,00	36 100,00	36 100,00
6262	Frais de télécommunications	40 000,00	52 250,00	52 250,00
627	Services bancaires et assimilés	4 000,00	4 750,00	4 750,00
6281	Concours divers (cotisations)	23 000,00	21 900,00	21 900,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	2 000,00	15 675,00	15 675,00
6288	Autres services extérieurs	30 200,00	36 575,00	36 575,00
63512	Taxes foncières	22 000,00	25 000,00	25 000,00
63513	Autres impôts locaux	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	700,00	700,00	700,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	8 800,00	7 315,00	7 315,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	7 350 000,00	7 510 250,00	7 510 250,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	14 000,00	0,00	0,00
6218	Autre personnel extérieur	130 000,00	200 000,00	200 000,00
6331	Versement de transport	33 700,00	33 700,00	33 700,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	21 000,00	21 000,00	21 000,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	62 000,00	62 000,00	62 000,00
64111	Rémunération principale titulaires	3 348 000,00	3 391 000,00	3 391 000,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	80 000,00	80 000,00	80 000,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	514 000,00	514 000,00
64118	Autres indemnités titulaires	514 000,00	514 000,00	514 000,00
64131	Rémunérations non tit.	525 000,00	585 000,00	585 000,00
64162	Emplois d'avenir	180 000,00	180 000,00	180 000,00
64168	Autres emplois d'insertion	214 000,00	214 000,00	214 000,00
6417	Rémunérations des apprentis	14 000,00	14 000,00	14 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	760 000,00	760 000,00	760 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	1 200 000,00	1 200 000,00	1 200 000,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	60 000,00	60 000,00	60 000,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	170 000,00	170 000,00	170 000,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	13 500,00	13 500,00	13 500,00
6472	Prestations familiales directes	50,00	50,00	50,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	5 750,00	7 000,00	7 000,00
014	Atténuations de produits	115 000,00	145 000,00	145 000,00
739115	Prélève au titre de l'article 55 loi SRU	110 000,00	140 000,00	140 000,00
7391172	Dégrève taxe habitat° sur logements vaca	5 000,00	5 000,00	5 000,00
65	Autres charges de gestion courante	793 342,00	780 200,00	780 200,00
6531	Indemnités	122 000,00	122 000,00	122 000,00
6532	Frais de mission	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6533	Cotisations de retraite	6 000,00	6 000,00	6 000,00
6535	Formation	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6541	Créances admises en non-valeur	10 000,00	7 000,00	7 000,00
6542	Créances éteintes	0,00	3 000,00	3 000,00
6553	Service d'incendie	172 161,00	179 000,00	179 000,00
65541	Contrib fonds compens. ch. territoriales	55 000,00	52 250,00	52 250,00
6558	Autres contributions obligatoires	3 800,00	3 600,00	3 600,00
657362	Subv. fonct. CCAS	75 381,00	75 400,00	75 400,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	321 000,00	304 000,00	304 000,00
65888	Autres	20 000,00	19 950,00	19 950,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		11 602 507,00	11 824 912,00	11 824 912,00
66	Charges financières (b)	716 500,00	655 300,00	655 300,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	638 000,00	584 050,00	584 050,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-10 000,00	-14 700,00	-14 700,00
6618	Intérêts des autres dettes	87 500,00	85 000,00	85 000,00
6688	Autres	1 000,00	950,00	950,00
67	Charges exceptionnelles (c)	157 000,00	12 000,00	12 000,00
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	1 500,00	1 425,00	1 425,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	5 000,00	4 750,00	4 750,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	5 000,00	5 350,00	5 350,00
67441	Subv. budgets annexes et régies (AF)	13 000,00	0,00	0,00
6745	Subv. aux personnes de droit privé	132 000,00	0,00	0,00
678	Autres charges exceptionnelles	500,00	475,00	475,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	0,00	5 000,00	5 000,00
6815	Dot. prov. pour risques fonct. courant	0,00	5 000,00	5 000,00
022	Dépenses imprévues (e)	11 779,51	3 833,00	3 833,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		12 487 786,51	12 501 045,00	12 501 045,00
023	Virement à la section d'investissement	1 513 062,20	735 563,00	735 563,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	1 227 000,00	1 222 000,00	1 222 000,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	1 222 000,00	1 222 000,00	1 222 000,00
6815	Dot. prov. pour risques fonct. courant	5 000,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		2 740 062,20	1 957 563,00	1 957 563,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		2 740 062,20	1 957 563,00	1 957 563,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		15 227 848,71	14 458 608,00	14 458 608,00

+



Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	
RESTES A REALISER N-1 (11)			0,00
			+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)			0,00
			=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES			14 458 608,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	145 485,94
Montant des ICNE de l'exercice N-1	160 185,94
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-14 700,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	225 000,00	196 000,00	196 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	220 000,00	190 000,00	190 000,00
6459	Rembours charges SS et prévoyance	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6479	Rembours sur autres charges sociales	4 000,00	5 000,00	5 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	1 085 500,00	1 286 150,00	1 286 150,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	25 000,00	20 000,00	20 000,00
70312	Redevances funéraires	5 000,00	4 000,00	4 000,00
70321	Stationnement et location voie publique	250 000,00	280 000,00	280 000,00
70322	Stationnement, locat° domaine portuaire,	6 000,00	8 150,00	8 150,00
70323	Redev. occupat° domaine public communal	11 000,00	11 000,00	11 000,00
70328	Autres droits stationnement et location	15 000,00	15 000,00	15 000,00
7062	Redevances services à caractère culturel	4 000,00	5 000,00	5 000,00
7066	Redevances services à caractère social	237 000,00	237 000,00	237 000,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	134 000,00	125 000,00	125 000,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	3 000,00	3 000,00	3 000,00
70841	Mise à dispo personnel B.A. , régies	364 000,00	553 000,00	553 000,00
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	10 000,00	10 000,00	10 000,00
70878	Remb. frais par d'autres redevables	6 500,00	0,00	0,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	15 000,00	15 000,00	15 000,00
73	Impôts et taxes	9 339 409,00	9 814 754,00	9 814 754,00
73111	Taxes foncières et d'habitation	7 459 412,00	7 975 833,00	7 975 833,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	0,00	10 000,00	10 000,00
73211	Attribution de compensation	612 997,00	563 921,00	563 921,00
73223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	322 000,00	270 000,00	270 000,00
7336	Droits de place	120 000,00	130 000,00	130 000,00
7351	Taxe consommation finale d'électricité	275 000,00	290 000,00	290 000,00
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	550 000,00	575 000,00	575 000,00
74	Dotations et participations	2 970 982,00	2 903 380,00	2 903 380,00
7411	Dotation forfaitaire	1 346 629,00	1 334 000,00	1 334 000,00
74123	Dotation de solidarité urbaine	203 747,00	184 000,00	184 000,00
74127	Dotation nationale de péréquation	450 000,00	438 780,00	438 780,00
744	FCTVA	80 000,00	79 000,00	79 000,00
74712	Emplois d'avenir	135 000,00	160 000,00	160 000,00
74718	Autres participations Etat	15 000,00	0,00	0,00
7473	Participat° Départements	4 600,00	4 600,00	4 600,00
7478	Participat° Autres organismes	550 000,00	550 000,00	550 000,00
748314	Dotat° unique compensat° spécif. TP	2 000,00	0,00	0,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	23 000,00	20 000,00	20 000,00
74835	Etat - Compens. exonérat° taxe habitat°	158 006,00	130 000,00	130 000,00
7488	Autres attributions et participations	3 000,00	3 000,00	3 000,00
75	Autres produits de gestion courante	15 500,00	27 000,00	27 000,00
752	Revenus des immeubles	15 500,00	22 000,00	22 000,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	0,00	5 000,00	5 000,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013		13 636 391,00	14 227 284,00	14 227 284,00
76	Produits financiers (b)	20,00	20,00	20,00
761	Produits de participations	20,00	20,00	20,00
77	Produits exceptionnels (c)	26 000,00	130 000,00	130 000,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	0,00	5 000,00	5 000,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	1 000,00	5 000,00	5 000,00
774	Subventions exceptionnelles	0,00	100 000,00	100 000,00
7788	Produits exceptionnels divers	25 000,00	20 000,00	20 000,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		13 662 411,00	14 357 304,00	14 357 304,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	200 000,00	101 304,00	101 304,00
722	Immobilisations corporelles	150 000,00	50 000,00	50 000,00

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)		
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	0,00	1 304,00	1 304,00
7811	Rep. amort. immos corpo. et incorp.	50 000,00	50 000,00	50 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		200 000,00	101 304,00	101 304,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		13 862 411,00	14 458 608,00	14 458 608,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	14 458 608,00
--	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	50 000,00	112 500,00	112 500,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	50 000,00	112 500,00	112 500,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
903	Opération d'équipement n° 903 (5)	1 844 176,00	260 000,00	260 000,00
905	Opération d'équipement n° 905 (5)	801 000,00	376 500,00	376 500,00
906	Opération d'équipement n° 906 (5)	0,00	0,00	0,00
914	Opération d'équipement n° 914 (5)	62 160,00	10 000,00	10 000,00
916	Opération d'équipement n° 916 (5)	0,00	0,00	0,00
918	Opération d'équipement n° 918 (5)	400 000,00	190 000,00	190 000,00
919	Opération d'équipement n° 919 (5)	0,00	10 000,00	10 000,00
922	Opération d'équipement n° 922 (5)	50 000,00	10 000,00	10 000,00
941	Opération d'équipement n° 941 (5)	0,00	10 000,00	10 000,00
951	Opération d'équipement n° 951 (5)	245 310,00	75 400,00	75 400,00
952	Opération d'équipement n° 952 (5)	200 000,00	0,00	0,00
953	Opération d'équipement n° 953 (5)	0,00	181 300,00	181 300,00
954	Opération d'équipement n° 954 (5)	0,00	0,00	0,00
956	Opération d'équipement n° 956 (5)	70 000,00	53 500,00	53 500,00
959	Opération d'équipement n° 959 (5)	0,00	10 000,00	10 000,00
961	Opération d'équipement n° 961 (5)	20 000,00	10 000,00	10 000,00
963	Opération d'équipement n° 963 (5)	10 000,00	10 000,00	10 000,00
965	Opération d'équipement n° 965 (5)	230 000,00	50 000,00	50 000,00
968	Opération d'équipement n° 968 (5)	0,00	125 000,00	125 000,00
972	Opération d'équipement n° 972 (5)	0,00	0,00	0,00
975	Opération d'équipement n° 975 (5)	1 300 000,00	0,00	0,00
976	Opération d'équipement n° 976 (5)	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		5 282 646,00	1 494 200,00	1 494 200,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 580 500,00	1 817 819,10	1 817 819,10
1641	Emprunts en euros	1 510 000,00	1 743 819,10	1 743 819,10
1675	Dettes pour M.E.T.P. et P.P.P.	70 500,00	74 000,00	74 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	8 678,20	0,00	0,00
Total des dépenses financières		1 589 178,20	1 817 819,10	1 817 819,10
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		6 871 824,20	3 312 019,10	3 312 019,10
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	200 000,00	101 304,00	101 304,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	50 000,00	51 304,00	51 304,00
13911	Etat et établissements nationaux	0,00	1 304,00	1 304,00
28031	Frais d'études	50 000,00	50 000,00	50 000,00
	Charges transférées (9)	150 000,00	50 000,00	50 000,00
2313	Constructions	150 000,00	50 000,00	50 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	250 000,00	250 000,00	250 000,00
2135	Installations générales, agencements	250 000,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	250 000,00	250 000,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		450 000,00	351 304,00	351 304,00

Envoyé en préfecture le 27/04/2018
 Reçu en préfecture le 27/04/2018
 Affiché le 27/04/2018
 ID : 034-213401508-20180413-DEL18_04_13_08-DE

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)		
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		7 321 824,20	3 663 323,10	3 663 323,10

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	3 640 450,54
-----------------------------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	3 555 203,21
---	---------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	10 858 976,85
---	----------------------

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote, I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.
- (6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RF 042*.
- (8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.
- (11) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	1 470 350,00	0,00	0,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	0,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	1 420 350,00	0,00	0,00
13258	Subv. non transf. Autres groupements	0,00	0,00	0,00
1342	Amendes de police non transférable	50 000,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	930 000,00	1 612 691,86	1 612 691,86
1641	Emprunts en euros	930 000,00	1 612 691,86	1 612 691,86
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		2 400 350,00	1 612 691,86	1 612 691,86
10	Dotations, fonds divers et réserves	2 433 943,40	3 398 246,50	3 398 246,50
10222	FCTVA	500 000,00	1 290 000,00	1 290 000,00
10226	Taxe d'aménagement	30 000,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	1 903 943,40	2 108 246,50	2 108 246,50
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	721 412,00	721 623,80	721 623,80
2764	Créances sur personnes de droit privé	721 412,00	721 623,80	721 623,80
024	Produits des cessions d'immobilisations	680 000,00	680 000,00	680 000,00
Total des recettes financières		3 835 355,40	4 799 870,30	4 799 870,30
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		6 235 705,40	6 412 562,16	6 412 562,16
021	Virement de la sect° de fonctionnement	1 513 062,20	735 563,00	735 563,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	1 227 000,00	1 222 000,00	1 222 000,00
15112	Provisions pour litiges	5 000,00	0,00	0,00
2802	Frais liés à la réalisation des documents	12 374,99	13 588,00	13 588,00
28031	Frais d'études	193 572,03	188 533,00	188 533,00
28033	Frais d'insertion	2 661,44	2 096,00	2 096,00
2804131	Subv. Dpt : Bien mobilier, matériel	353,00	353,00	353,00
28041511	GFP rat : Bien mobilier, matériel	258,02	743,00	743,00
28041512	GFP rat : Bâtiments, installations	483,87	0,00	0,00
280422	Privé : Bâtiments, installations	2 025,00	8 226,00	8 226,00
28051	Concessions et droits similaires	9 548,00	18 644,00	18 644,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	2 157,29	0,00	0,00
28135	Installations générales, agencements, ..	274 016,13	252 955,00	252 955,00
28151	Réseaux de voirie	63,00	63,00	63,00
28152	Installations de voirie	153 291,26	152 010,00	152 010,00
281532	Réseaux d'assainissement	0,00	151,00	151,00
281533	Réseaux câblés	8 585,75	7 764,00	7 764,00
281534	Réseaux d'électrification	31 561,95	37 635,00	37 635,00
281538	Autres réseaux	67 739,90	67 740,00	67 740,00
281568	Autres matériels, outillages incendie	5 078,70	5 222,00	5 222,00
281571	Matériel roulant	18 517,19	20 005,00	20 005,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)		
281578	Autre matériel et outillage de voirie	421,71	9 138,00	9 138,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	49 324,20	50 087,00	50 087,00
281757	Matériel, outillage voirie (m. à dispo)	2 133,00	5 562,00	5 562,00
281758	Autres installat°, matériel (m. à dispo)	1 919,41	1 920,00	1 920,00
28182	Matériel de transport	74 497,06	71 139,00	71 139,00
28183	Matériel de bureau et informatique	23 650,04	29 152,00	29 152,00
28184	Mobilier	22 866,47	22 952,00	22 952,00
28188	Autres immo. corporelles	264 900,59	256 322,00	256 322,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		2 740 062,20	1 957 563,00	1 957 563,00
041	Opérations patrimoniales (9)	250 000,00	250 000,00	250 000,00
2031	Frais d'études	200 000,00	250 000,00	250 000,00
2033	Frais d'insertion	50 000,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		2 990 062,20	2 207 563,00	2 207 563,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		9 225 767,60	8 620 125,16	8 620 125,16

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	2 238 851,69
-----------------------------------	---------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	10 858 976,85
---	----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DJ 041 = RI 041.

(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 903 (1)
LIBELLE : TRAVAUX VOIRIE COMMUNALE**

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		12 907 250,17	a 105 462,41	260 000,00	b 260 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	705 417,88	74 710,27	0,00	0,00	0,00
202	Frais réalisat° documents urbanisme	41 151,96	2 532,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	660 486,28	72 178,27	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	3 779,64	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	663 021,12	624,00	0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	249 081,13	0,00	0,00	0,00	0,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	5 945,88	0,00	0,00	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	14 592,37	0,00	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	215 737,29	0,00	0,00	0,00	0,00
21532	Réseaux d'assainissement	2 268,14	0,00	0,00	0,00	0,00
21533	Réseaux câblés	55 782,83	0,00	0,00	0,00	0,00
21534	Réseaux d'électrification	70 219,12	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	8 063,44	0,00	0,00	0,00	0,00
21757	Matériel, outillage voirie (mise à dispo	41 330,92	624,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	11 538 811,17	30 128,14	260 000,00	260 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	11 486 392,27	30 128,14	260 000,00	260 000,00	0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	52 418,90	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 638 700,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	638 700,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	28 300,00	0,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	610 400,00	0,00
13258	Subv. non transf. Autres groupements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	273 237,59
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.



III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 905 (1)
LIBELLE : TRAVAUX BATIMENTS COMMUNAUX**

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		3 450 447,76	a 874 161,13	376 500,00	b 376 500,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	166 903,85	38 232,80	10 000,00	10 000,00	0,00
2031	Frais d'études	161 458,27	38 232,80	10 000,00	10 000,00	0,00
2033	Frais d'insertion	5 445,58	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	111 357,62	792,42	0,00	0,00	0,00
21533	Réseaux câblés	17 337,56	0,00	0,00	0,00	0,00
21534	Réseaux d'électrification	8 144,02	0,00	0,00	0,00	0,00
21568	Autres matériels, outillages incendie	16 873,86	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	39 715,39	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	29 286,79	792,42	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	3 172 186,29	835 135,91	366 500,00	366 500,00	0,00
2313	Constructions	3 136 354,90	835 135,91	366 500,00	366 500,00	0,00
2318	Autres immo. corporelles en cours	35 831,39	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 92 532,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	92 532,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	92 532,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-1 158 129,13
---	----------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.



III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 906 (1)
LIBELLE : CIMETIERE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		221 262,84	a 22 822,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	33 078,00	22 822,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	33 078,00	22 822,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	31 011,59	0,00	0,00	0,00	0,00
21316	Equipements du cimetière	22 786,33	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	543,91	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	7 681,35	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	157 173,25	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	27 602,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	129 571,25	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-22 822,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.



III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 914 (1)
LIBELLE : ECOLES

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		206 079,48	a 52 931,99	10 000,00	b 10 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	130 091,01	52 931,99	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	130 091,01	52 931,99	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	19 041,31	0,00	0,00	0,00	0,00
21533	Réseaux câblés	3 067,06	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	2 524,65	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	5 890,18	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	7 559,42	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	56 947,16	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00
2313	Constructions	56 947,16	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 118 800,20	d 0,00
13	Subventions d'investissement	118 800,20	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	8 194,70	0,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	110 605,50	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	55 868,21
---	------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.



III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 916 (1)
LIBELLE : TRAVAUX HYDRAULIQUES

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		134 662,25	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	14 100,83	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	14 100,83	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	120 561,42	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	120 561,42	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.



III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 918 (1)
LIBELLE : EGLISE**

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		447 088,58	a 259 430,96	190 000,00	b 190 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	447 088,58	259 430,96	190 000,00	190 000,00	0,00
2318	Autres immo. corporelles en cours	447 088,58	259 430,96	190 000,00	190 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-449 430,96
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.



III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 919 (1)
LIBELLE : AMENAGEMENTS DES QUARTIERS

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		200 872,17	a 5 006,70	10 000,00	b 10 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	3 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	3 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	87 769,50	0,00	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	20 522,66	0,00	0,00	0,00	0,00
21533	Réseaux câblés	7 365,10	0,00	0,00	0,00	0,00
21534	Réseaux d'électrification	27 745,74	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	32 136,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	109 802,67	5 006,70	10 000,00	10 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	109 802,67	5 006,70	10 000,00	10 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-15 006,70
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 922 (1)
LIBELLE : ECLAIRAGE PUBLIC****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		722 866,43	a 3 011,40	10 000,00	b 10 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	6 454,70	0,00	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	6 454,70	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	701 411,73	3 011,40	10 000,00	10 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	497 151,44	3 011,40	10 000,00	10 000,00	0,00
235	Part investissement PPP	204 260,29	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-13 011,40
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 941 (1)
LIBELLE : CRECHES****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		10 830,58	a 0,00	10 000,00	b 10 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	10 830,58	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	1 557,97	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	611,29	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	8 661,32	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-10 000,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.



III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 951 (1)
LIBELLE : IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		992 286,94	a 35 552,59	75 400,00	b 75 400,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	13 396,25	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	13 396,25	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	978 890,69	35 552,59	75 400,00	75 400,00	0,00
2111	Terrains nus	26 454,01	0,00	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	80 898,33	0,00	0,00	0,00	0,00
21568	Autres matériels, outillages incendie	3 259,54	0,00	0,00	0,00	0,00
21571	Matériel roulant	14 873,22	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	46 057,52	0,00	0,00	0,00	0,00
2161	Oeuvres et objets d'art	17 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21758	Autres installat°, matériel (mise à disp	11 220,16	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	10 463,16	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	88 184,77	214,80	2 500,00	2 500,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	680 479,98	35 337,79	72 900,00	72 900,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	-110 952,59
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

**III – VOTE DU BUDGET****DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN**

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 952 (1)
LIBELLE : ACQUISITION VEHICULES**

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		644 737,38	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	644 737,38	0,00	0,00	0,00	0,00
21571	Matériel roulant	147 847,81	0,00	0,00	0,00	0,00
2181	Installat° générales, agencements	21 688,62	0,00	0,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	475 200,95	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.



III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 953 (1)
LIBELLE : MATERIEL SERVICES TECHNIQUES

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		278 541,34	a 0,00	181 300,00	b 181 300,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	278 541,34	0,00	181 300,00	181 300,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	278 541,34	0,00	181 300,00	181 300,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-181 300,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.



III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 954 (1)
LIBELLE : SCHEMA DIRECTEUR PLUVIAL

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		149 928,15	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	80 346,76	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	78 730,36	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	1 616,40	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	69 581,39	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	69 581,39	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.



III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 956 (1)
LIBELLE : INFORMATIQUE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		256 122,77	a 4 200,00	53 500,00	b 53 500,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	93 714,67	0,00	10 500,00	10 500,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	93 714,67	0,00	10 500,00	10 500,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	162 408,10	4 200,00	43 000,00	43 000,00	0,00
21533	Réseaux câblés	5 170,20	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	149 256,68	4 200,00	43 000,00	43 000,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	7 981,22	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-57 700,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 959 (1)
LIBELLE : AMENAGEMENT URBAIN****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		260 634,32	a 85 890,00	10 000,00	b 10 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	259 554,32	85 890,00	10 000,00	10 000,00	0,00
202	Frais réalisat° documents urbanisme	37 597,56	5 436,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	221 956,76	80 454,00	10 000,00	10 000,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 080,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	1 080,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-95 890,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.



III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 961 (1)
LIBELLE : PLAN DE GESTION DU PARC ARBORE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		79 762,85	a 0,00	10 000,00	b 10 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	5 023,20	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	5 023,20	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	56 456,19	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	46 280,15	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	10 176,04	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	18 283,46	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	18 283,46	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-10 000,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 963 (1)****LIBELLE : CMJ****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		29 634,95	a 1 781,00	10 000,00	b 10 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	4 820,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	4 820,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	24 814,95	1 781,00	10 000,00	10 000,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	2 443,32	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	625,51	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	21 746,12	1 781,00	10 000,00	10 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	-11 781,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.



III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 965 (1)
LIBELLE : RESERVE FONCIERE ESPACES NAT

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		667 921,96	a 0,00	50 000,00	b 50 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	16 631,36	0,00	0,00	0,00	0,00
202	Frais réalisat° documents urbanisme	16 631,36	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	589 250,60	0,00	50 000,00	50 000,00	0,00
2111	Terrains nus	99 960,72	0,00	0,00	0,00	0,00
2113	Terrains aménagés autres que voirie	180 135,75	0,00	50 000,00	50 000,00	0,00
2138	Autres constructions	309 154,13	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	62 040,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	62 040,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-50 000,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.



III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 968 (1)
LIBELLE : VIDEOPROTECTION

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		396 331,35	a 0,00	125 000,00	b 125 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	17 565,94	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	8 264,40	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	9 301,54	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	376 317,41	0,00	0,00	0,00	0,00
21533	Réseaux câblés	12 095,43	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	364 221,98	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	2 448,00	0,00	125 000,00	125 000,00	0,00
2313	Constructions	2 448,00	0,00	125 000,00	125 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	-125 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.



III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 972 (1)
LIBELLE : AMENAGEMENT A.DE LA MEDITERRANEE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		4 255 466,79	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	133 675,75	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	132 955,75	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	720,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	4 121 791,04	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	4 121 791,04	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.



III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 975 (1)
LIBELLE : PIETONNISATION DES QUAIS

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		2 260 252,38	a 2 190 200,36	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	187 230,54	51 708,21	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	186 366,54	51 708,21	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	864,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	2 073 021,84	2 138 492,15	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	2 049 310,44	2 138 492,15	0,00	0,00	0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	23 711,40	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 1 388 819,49	d 0,00
13	Subventions d'investissement	1 388 819,49	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	888 819,49	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	500 000,00	0,00
13258	Subv. non transf. Autres groupements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	-801 380,87
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 976 (1)
LIBELLE : PROMENOIR MP****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		1 321 386,08	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	47 520,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	47 088,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	432,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	37 822,43	0,00	0,00	0,00	0,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	2 058,72	0,00	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	35 763,71	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 236 043,65	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	1 148 368,76	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	87 674,89	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV – ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE (1)

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat ⁹ publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES

Dépenses réelles	1 817 819	1 395 200	10 000	17 000	0	10 000	0	0	0	62 000	0	3 312 019
- Equipements municipaux (2)		1 282 700	10 000	17 000	0	10 000	0	0	0	62 000	0	1 381 700
- Equip. non municipaux (c/204) (3)		112 500	0	0	0	0	0	0	0	0	0	112 500
- Opérations financières	1 817 819											1 817 819
Dépenses d'ordre	351 304											351 304
Total dépenses de l'exercice	2 169 123	1 395 200	10 000	17 000	0	10 000	0	0	0	62 000	0	3 663 323
RAR N-1 et reports	3 555 203	3 559 280	0	52 932	0	1 781	0	0	0	26 457	0	7 195 654
Total cumulé dépenses d'investissement	5 724 326	4 954 480	10 000	69 932	0	11 781	0	0	0	88 457	0	10 858 977

RECETTES

Total recettes de l'exercice	7 823 065	797 060	0	0	0	0	0	0	0	0	0	8 620 125
RAR N-1 et reports	2 118 020	120 832	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 238 852
Total cumulé recettes d'investissement	9 941 085	917 892	0	0	0	0	0	0	0	0	0	10 858 977

FONCTIONNEMENT

DEPENSES

Total dépenses de l'exercice	3 309 196	9 929 837	21 565	278 050	20 900	150 228	75 400	48 008	0	625 424	0	14 458 608
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total cumulé dépenses de fonctionnement	3 309 196	9 929 837	21 565	278 050	20 900	150 228	75 400	48 008	0	625 424	0	14 458 608

RECETTES

Total recettes de l'exercice	11 641 937	754 150	0	225 000	5 000	566 600	0	125 000	0	609 921	531 000	14 458 608
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total cumulé recettes de fonctionnement	11 641 937	754 150	0	225 000	5 000	566 600	0	125 000	0	609 921	531 000	14 458 608

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a 1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV – ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE

A1

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat* publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
----------	---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	---	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES

Total dépenses investissement		2 169 123	4 954 480	10 000	69 932	0	11 781	0	0	0	88 457	0	7 303 774
Dépenses réelles		1 817 819	4 954 480	10 000	69 932	0	11 781	0	0	0	88 457	0	6 952 470
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
020	Dépenses imprévues	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10	Dotations, fonds divers et réserves	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
16	Emprunts et dettes assimilées	1 817 819	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 817 819
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	112 500	0	0	0	0	0	0	0	0	0	112 500
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations d'équipement		0	4 841 980	10 000	69 932	0	11 781	0	0	0	88 457	0	5 022 151
903	TRAVAUX VOIRIE COMMUNALE	0	364 838	0	0	0	0	0	0	0	624	0	365 462
905	TRAVAUX BATIMENTS COMMUNAUX	0	1 250 661	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 250 661
906	CIMETIERE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	22 822	0	22 822
914	ECOLES	0	0	0	62 932	0	0	0	0	0	0	0	62 932
918	EGLISE	0	449 431	0	0	0	0	0	0	0	0	0	449 431
919	AMENAGEMENTS DES QUARTIERS	0	15 007	0	0	0	0	0	0	0	0	0	15 007
922	ECLAIRAGE PUBLIC	0	10 000	0	0	0	0	0	0	0	3 011	0	13 011
941	CRECHES	0	10 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	10 000

VILLE DE MARSEILLAN - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2018

Envoyé en préfecture le 27/04/2018

Reçu en préfecture le 27/04/2018

Affiché le 27/04/2018

ID : 034-213401508-20180413-DEL18_04_13_08-DE

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	services urbains, environnement	économique	
951	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	0	91 953	10 000	7 000	0	0	0	0	0	2 000	0	110 953
952	ACQUISITION VEHICULES	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
953	MATERIEL SERVICES TECHNIQUES	0	181 300	0	0	0	0	0	0	0	0	0	181 300
956	INFORMATIQUE	0	57 700	0	0	0	0	0	0	0	0	0	57 700
959	AMENAGEMENT URBAIN	0	95 890	0	0	0	0	0	0	0	0	0	95 890
961	PLAN DE GESTION DU PARC ARBORE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	10 000	0	10 000
963	CMJ	0	0	0	0	0	11 781	0	0	0	0	0	11 781
965	RESERVE FONCIERE ESPACES NAT	0	0	0	0	0	0	0	0	0	50 000	0	50 000
968	VIDEOPROTECTION	0	125 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	125 000
975	PIETONNISATION DES QUAIS	0	2 190 200	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 190 200
Opérations pour compte de tiers		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Dépenses d'ordre		351 304	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	351 304
040	Opérat° ordre transfert entre sections	101 304	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	101 304
041	Opérations patrimoniales	250 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	250 000

RECETTES													
Total recettes investissement		9 941 085	917 892	0	0	0	0	0	0	0	0	0	10 858 977
Recettes réelles		7 808 958	842 456	0	0	0	0	0	0	0	0	0	8 651 414
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
024	Produits des cessions d'immobilisations	680 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	680 000
10	Dotations, fonds divers et réserves	3 398 247	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 398 247
13	Subventions d'investissement	2 118 020	120 832	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 238 852
16	Emprunts et dettes assimilées	1 612 692	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 612 692
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

VILLE DE MARSEILLAN - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2018

Envoyé en préfecture le 27/04/2018

Reçu en préfecture le 27/04/2018

Affiché le 27/04/2018

ID : 034-213401508-20180413-DEL18_04_13_08-DE

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	services urbains, environnement	économique	
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	721 624	0	0	0	0	0	0	0	0	0	721 624
	Opérations pour compte de tiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Recettes d'ordre	2 132 127	75 436	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 207 563
021	Virement de la sect° de fonctionnement	735 563	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	735 563
040	Opérat° ordre transfert entre sections	1 146 564	75 436	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 222 000
041	Opérations patrimoniales	250 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	250 000

FONCTIONNEMENT

DEPENSES													
Total dépenses de fonctionnement		3 309 196	9 929 837	21 565	278 050	20 900	150 228	75 400	48 008	0	625 424	0	14 458 608
Dépenses réelles		1 351 633	9 929 837	21 565	278 050	20 900	150 228	75 400	48 008	0	625 424	0	12 501 045
011	Charges à caractère général	526 450	1 719 787	21 565	278 050	20 900	150 228	0	47 058	0	625 424	0	3 389 462
012	Charges de personnel, frais assimilés	0	7 510 250	0	0	0	0	0	0	0	0	0	7 510 250
014	Atténuations de produits	145 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	145 000
022	Dépenses imprévues	3 833	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 833
65	Autres charges de gestion courante	10 000	693 850	0	0	0	0	75 400	950	0	0	0	780 200
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
66	Charges financières	654 350	950	0	0	0	0	0	0	0	0	0	655 300
67	Charges exceptionnelles	12 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	12 000
68	Dot. aux amortissements et provisions	0	5 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 000
	Dépenses d'ordre	1 957 563	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 957 563
023	Virement à la section d'investissement	735 563	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	735 563
042	Opérat° ordre transfert entre sections	1 222 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 222 000
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

RECETTES

VILLE DE MARSEILLAN - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2018

Envoyé en préfecture le 27/04/2018

Reçu en préfecture le 27/04/2018

Affiché le 27/04/2018

ID : 034-213401508-20180413-DEL18_04_13_08-DE

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Services urbains, environnement	9 économique	TOTAL
Total recettes de fonctionnement		11 641 937	754 150	0	225 000	5 000	566 600	0	125 000	0	609 921	531 000	14 458 608
Recettes réelles		11 540 633	754 150	0	225 000	5 000	566 600	0	125 000	0	609 921	531 000	14 357 304
013	Atténuations de charges	0	196 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	196 000
70	Produits des services, du domaine, vente	10 000	332 150	0	225 000	5 000	12 000	0	125 000	0	46 000	531 000	1 286 150
73	Impôts et taxes	9 250 833	0	0	0	0	0	0	0	0	563 921	0	9 814 754
74	Dotations et participations	2 269 780	79 000	0	0	0	554 600	0	0	0	0	0	2 903 380
75	Autres produits de gestion courante	0	27 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	27 000
76	Produits financiers	20	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	20
77	Produits exceptionnels	10 000	120 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	130 000
78	Reprise sur amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Recettes d'ordre</i>		<i>101 304</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>101 304</i>
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>101 304</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>101 304</i>
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					30 366 525,56									
1641 Emprunts en euros (total)					30 366 525,56									
00000003542	CAISSE REGIONALE DU CREDIT AGR	06/12/2013	14/12/2013	01/03/2014	735 000,00	F	FIXE	4,360	4,430		T	P	N	A-1
00000161205	CAISSE REGIONALE DU CREDIT AGR	03/12/2014	10/12/2014	01/03/2015	940 000,00	F	FIXE	2,680	2,730		T	P	N	A-1
00000504232	CAISSE REGIONALE DU CREDIT AGR	18/06/2015	26/06/2015	01/10/2015	500 000,00	F	FIXE	1,680	1,690		T	P	N	A-1
00001580324	CAISSE REGIONALE DU CREDIT AGR	22/12/2016	06/07/2017	06/07/2018	750 000,00	F	FIXE	1,800	1,820		A	P	N	A-1
00002172023	CAISSE REGIONALE DU CREDIT AGR	20/11/2017	05/12/2017	04/04/2018	737 500,00	V	MOYEURIBOR03M	-0,330	0,340		T	P	N	A-1
00002227688	CAISSE REGIONALE DU CREDIT AGR	27/12/2017	28/12/2017	27/04/2018	1 000 000,00	V	MOYEURIBOR03M	-0,329	0,360		T	P	N	A-1
0185EF010PR	CAISSE REGIONALE DU CREDIT AGR	30/12/2010	17/04/2011	30/12/2011	640 000,00	F	FIXE	3,220	3,230		A	C	N	A-1
01QA10013PR	CAISSE REGIONALE DU CREDIT AGR	08/12/2008	19/12/2008	01/03/2010	1 000 000,00	F	FIXE	5,320	5,320		A	P	N	A-1
01ZRA0011PR	CAISSE REGIONALE DU CREDIT AGR	16/11/2009	22/11/2009	01/03/2010	4 000 000,00	V	EURIBOR03M	-0,313	0,530		T	P	N	A-1
02FZGB014PR	CAISSE REGIONALE DU CREDIT AGR	25/11/2011	21/12/2011	23/03/2012	1 800 000,00	F	FIXE	4,340	4,410		T	C	N	A-1
02JG3D011PR	CAISSE REGIONALE DU CREDIT AGR	17/04/2012	28/05/2012	30/08/2012	500 000,00	F	FIXE	4,620	4,720		T	P	N	A-1
1232769	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNAT	21/09/2012	01/11/2012	01/11/2013	1 440 000,00	F	FIXE	3,950	3,950		A	P	N	A-1
174353	CAISSE REGIONALE DU CREDIT AGR	24/02/2005	03/03/2005	03/02/2006	500 000,00	F	FIXE	4,080	4,140		A	C	N	A-1
174353	CAISSE REGIONALE DU CREDIT AGR	15/10/2007	15/10/2007	17/12/2008	2 250 000,00	F	FIXE	5,750	5,830		A	P	N	A-1
8069460/8156842	CAISSE EPARGNE	21/05/2012	06/06/2012	25/06/2013	400 000,00	F	FIXE	4,630	4,650		A	P	N	A-1

VILLE DE MARSEILLAN - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2018

Envoyé en préfecture le 27/04/2018

Reçu en préfecture le 27/04/2018

Affiché le 27/04/2018



ID : 034-213401508-20180413-DEL18_04_13_08-DE

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	dité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	de remboursement anticipé O/N	gorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
8135896/8245829	CAISSE EPARGNE	09/10/2012	11/02/2013	25/02/2014	500 000,00	F	FIXE	4,330	4,360		A	P	N	A-1
8342379/4203486	CAISSE EPARGNE	15/01/2014	15/05/2014	25/08/2014	750 000,00	F	FIXE	4,150	4,240		T	P	N	A-1
87547234726754	CAISSE EPARGNE	20/09/2016	13/10/2016	25/01/2017	500 000,00	F	FIXE	1,540	1,550		T	P	N	A-1
8892563 / 4895760	CAISSE EPARGNE	28/04/2017	18/05/2017	25/09/2017	375 000,00	F	FIXE	1,680	1,690		T	P	N	A-1
ARC19626 000	CAISSE EPARGNE	31/12/2002	25/03/2003	25/09/2004	1 000 000,00	F	FIXE	5,160	4,580		A	P	N	A-1
ARC20670 000	CAISSE EPARGNE	19/01/2004	25/06/2004	25/03/2005	600 000,00	V	EURIBOR12M	2,280	3,150		A	P	N	A-1
ARC30139	CAISSE EPARGNE	10/08/2006	31/10/2006	25/01/2007	1 000 000,00	F	FIXE	4,330	4,400		T	P	N	A-1
ARC30140	CAISSE EPARGNE	10/08/2006	25/12/2006	25/03/2007	1 000 000,00	F	FIXE	4,330	4,400		T	P	N	A-1
ARC30141	CAISSE EPARGNE	10/08/2006	23/08/2006	25/11/2006	900 000,00	F	FIXE	4,330	4,400		T	P	N	A-1
MIN021373EUR	DEXIA	07/12/1998	29/12/1998	01/02/1999	381 122,54	F	FIXE	4,940	4,810		A	P	N	A-1
MIS221207EUR	DEXIA	28/05/2004	05/06/2004	01/05/2005	2 183 903,02	V	MOYEURIBOR03M	5,040	1,910		A	P	N	A-1
MON224993EUR	DEXIA	27/10/2004	15/11/2004	01/10/2005	1 000 000,00	F	FIXE	4,120	4,120		A	P	N	A-1
MON235231EUR	DEXIA	24/10/2005	30/11/2005	01/01/2007	1 484 000,00	C	TAUX STRUCTURES	2,220	2,810		A	P	N	B-1
MON247884EUR/0260601	DEXIA	30/05/2007	05/06/2007	01/06/2008	1 000 000,00	F	FIXE	4,480	4,480		A	P	N	A-1
MON500847EUR/0500896	LA BANQUE POSTALE	17/09/2014	08/10/2014	01/02/2015	500 000,00	F	FIXE	2,880	2,940		T	C	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					1 956 310,51									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					1 956 310,51									
	CAISSE EPARGNE	21/11/2013	21/11/2013	31/03/2014	1 506 359,15	F	FIXE	5,225	5,270		T	X Libre	N	A-1
	CAISSE EPARGNE	21/11/2013	21/11/2013	31/03/2014	449 951,36	F	FIXE	3,897	3,830		T	X Libre	N	A-1

VILLE DE MARSEILLAN - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2018

Envoyé en préfecture le 27/04/2018

Reçu en préfecture le 27/04/2018

Affiché le 27/04/2018



ID : 034-213401508-20180413-DEL18_04_13_08-DE

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat											dité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	de remboursement anticipé O/N	gorie d'emprunt (8)		
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise							
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel								
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00												
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00												
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00												
1681 Autres emprunts (total)					0,00												
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00												
1687 Autres dettes (total)					0,00												
Total général					32 322 836,07												

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		19 369 343,53					1 701 300,27	583 586,54	0,00	145 575,96
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		19 369 343,53					1 701 300,27	583 586,54	0,00	145 575,96
00000003542	N	0,00	A-1	583 088,51	10,00	F	FIXE	4,360	42 276,81	24 737,68	0,00	2 030,45
00000161205	N	0,00	A-1	786 244,20	11,00	F	FIXE	2,680	56 328,73	20 508,39	0,00	1 684,48
00000504232	N	0,00	A-1	394 693,17	7,00	F	FIXE	1,680	48 093,32	6 328,92	0,00	1 455,72
00001580324	N	0,00	A-1	750 000,00	14,00	F	FIXE	1,800	43 999,35	13 500,00	0,00	6 232,15
00002172023	N	0,00	A-1	737 500,00	15,00	V	MOYEURIBOR03M	0,341	35 986,32	2 058,09	0,00	578,54
00002227688	N	0,00	A-1	1 000 000,00	15,00	V	MOYEURIBOR03M	0,341	48 795,02	2 801,04	0,00	581,73
0185EF010PR	N	0,00	A-1	341 333,33	7,00	F	FIXE	3,220	42 666,67	10 990,93	0,00	52,70
01QA10013PR	N	0,00	A-1	862 421,57	21,00	F	FIXE	5,320	21 562,58	45 880,83	0,00	37 502,77
01ZRA0011PR	N	0,00	A-1	2 804 846,18	16,00	V	EURIBOR03M	0,121	163 389,06	3 340,17	0,00	277,50
02FZGB014PR	N	0,00	A-1	1 080 000,00	8,00	F	FIXE	4,340	120 000,00	44 919,00	0,00	1 041,60
02JG3D011PR	N	0,00	A-1	355 096,48	9,00	F	FIXE	4,620	30 509,52	15 881,94	0,00	1 332,97
1232769	N	0,00	A-1	1 049 425,25	9,00	F	FIXE	3,950	87 610,48	41 452,30	0,00	6 349,29
174353	N	0,00	A-1	100 000,03	2,00	F	FIXE	4,080	33 333,33	4 159,33	0,00	2 493,33
174353	N	0,00	A-1	1 553 886,00	11,00	F	FIXE	5,750	93 462,62	90 589,40	0,00	3 498,93
8069460/8156842	N	0,00	A-1	295 461,75	9,00	F	FIXE	4,630	23 899,27	13 679,88	0,00	6 545,03
8135896/8245829	N	0,00	A-1	396 027,87	10,00	F	FIXE	4,330	28 866,38	17 148,01	0,00	13 502,49
8342379/4203486	N	0,00	A-1	614 044,01	11,00	F	FIXE	4,150	42 591,87	24 825,69	0,00	2 384,42
87547234726754	N	0,00	A-1	470 132,79	13,00	F	FIXE	1,540	30 329,83	7 065,45	0,00	1 251,53
8892563 / 4895760	N	0,00	A-1	363 959,68	14,00	F	FIXE	1,680	22 360,22	5 974,14	0,00	111,59
ARC19626 000	N	0,00	A-1	385 509,59	5,00	F	FIXE	5,160	58 134,78	19 892,29	0,00	4 535,53
ARC20670 000	N	0,00	A-1	242 998,68	6,00	F	FIXE	4,800	32 293,68	11 825,94	0,00	7 922,51

VILLE DE MARSEILLAN - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2018

Envoyé en préfecture le 27/04/2018

Reçu en préfecture le 27/04/2018

Affiché le 27/04/2018



ID : 034-213401508-20180413-DEL18_04_13_08-DE

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)				
ARC30139	N	0,00	A-1	556 487,97	8,00	F	FIXE	4,330	51 726,86	23 263,54	0,00	4 038,64
ARC30140	N	0,00	A-1	556 487,97	8,00	F	FIXE	4,330	51 726,86	23 263,54	0,00	424,98
ARC30141	N	0,00	A-1	489 387,93	8,00	F	FIXE	4,330	47 058,12	20 433,24	0,00	1 925,70
MIN021373EUR	N	0,00	A-1	27 365,92	0,00	F	FIXE	4,940	27 365,92	1 351,88	0,00	0,00
MIS221207EUR	N	0,00	A-1	548 757,72	2,00	F	FIXE	5,040	174 070,65	23 270,80	0,00	3 182,15
MON224993EUR	N	0,00	A-1	169 944,39	1,00	F	FIXE	4,120	83 257,06	7 001,71	0,00	900,20
MON235231EUR	N	0,00	B-1	846 399,34	8,00	C	TAUX STRUCTURES	2,220	76 760,04	19 051,04	0,00	17 323,30
MON247884EUR/0260601	N	0,00	A-1	607 843,16	9,00	F	FIXE	4,480	49 511,60	27 231,37	0,00	14 665,30
MON500847EUR/0500896	N	0,00	A-1	400 000,04	11,00	F	FIXE	2,880	33 333,32	11 160,00	0,00	1 750,43
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		1 692 240,18					73 435,57	84 561,69	0,00	229,74
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		1 692 240,18					73 435,57	84 561,69	0,00	229,74
	N	0,00	A-1	1 484 374,50	14,00	F	FIXE	5,225	6 815,79	77 427,60	0,00	214,45
	N	0,00	A-1	207 865,68	2,00	F	FIXE	3,897	66 619,78	7 134,09	0,00	15,29
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

VILLE DE MARSEILLAN - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2018

Envoyé en préfecture le 27/04/2018

Reçu en préfecture le 27/04/2018

Affiché le 27/04/2018



ID : 034-213401508-20180413-DEL18_04_13_08-DE

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités			
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		21 061 583,71					1 774 735,84	668 148,23	0,00	145 805,70

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
MON235231EUR	DEXIA	1 484 000,00	846 399,34	1	20,00		2,22	EURIBOR12M	0,00		2,220	19 051,04	0,00	4,02
TOTAL (B)		1 484 000,00	846 399,34						0,00			19 051,04	0,00	4,02
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		1 484 000,00	846 399,34						0,00			19 051,04	0,00	4,02

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

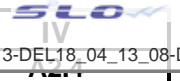
Envoyé en préfecture le 27/04/2018

Reçu en préfecture le 27/04/2018

Affiché le 27/04/2018



ID : 034-213401508-20180413-DEL18_04_13_08-DE



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	31	0	0	0	0	
	% de l'encours	95,98	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	20 215 184,37	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	1	0	0	0	0	
	% de l'encours	4,02	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	846 399,34	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

IV

A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME****A2.6****A2.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)**

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 01/01/N de l'exercice	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires</u> (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 500.00 €	31/01/2012

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Camions et véhicules industriels	8	28/06/2004
L	Coffres forts	20	28/06/2004
L	Frais d'études sans réalisations	5	28/06/2004
L	Logiciels	2	28/06/2004
L	Matériel classique	6	28/06/2004
L	Matériel de bureau	5	28/06/2004
L	Matériel et outillage incendie	10	28/06/2004
L	Matériel et outillage voirie	10	28/06/2004
L	Matériel informatique	5	28/06/2004
L	Mobilier	10	28/06/2004
L	Voitures	5	28/06/2004
L	Agencement de bâtiments	15	08/07/2010
L	Autres agencements terrains	30	08/07/2010
L	Bâtiments légers abris	10	08/07/2010
L	Equipements cuisine/sportifs	10	08/07/2010
L	Equipements garages et ateliers	10	08/07/2010
L	Frais d'annonces et d'insertions	5	08/07/2010
L	Frais relatifs aux docs d'urbanisme	10	08/07/2010
L	Frais de R&D	5	08/07/2010
L	Plantations	15	08/07/2010
L	Subventions d'équipements publics	15	08/07/2010
L	Sans classe	0	31/01/2012
L	Subventions équipe mobilier mat élu	5	31/01/2012
L	Subventions équipe entreprise	5	31/01/2012
L	Subventions équipe immo	15	31/01/2012
L	Subvention équipement infrastructure	30	31/01/2012

IV – ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES**

A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		1 745 123,10	I 1 745 123,10
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		1 743 819,10	1 743 819,10
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	1 743 819,10	1 743 819,10
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		1 304,00	1 304,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	1 304,00	1 304,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépendances de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	1 745 123,10	3 640 450,54	3 555 203,21	8 940 776,85

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES

A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		4 649 186,80	III 4 649 186,80
Ressources propres externes de l'année (a)		2 011 623,80	2 011 623,80
10222	FCTVA	1 290 000,00	1 290 000,00
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
139146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
2764	Créances sur personnes de droit privé	721 623,80	721 623,80
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		2 637 563,00	2 637 563,00
15...	Provisions pour risques et charges		
15112	Provisions pour litiges	0,00	0,00
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2802	Frais liés à la réalisation des document	13 588,00	13 588,00
28031	Frais d'études	188 533,00	188 533,00
28033	Frais d'insertion	2 096,00	2 096,00
2804131	Subv. Dpt : Bien mobilier, matériel	353,00	353,00
28041511	GFP rat : Bien mobilier, matériel	743,00	743,00
28041512	GFP rat : Bâtiments, installations	0,00	0,00
280422	Privé : Bâtiments, installations	8 226,00	8 226,00
28051	Concessions et droits similaires	18 644,00	18 644,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	0,00	0,00
28135	Installations générales, agencements, ..	252 955,00	252 955,00
28151	Réseaux de voirie	63,00	63,00
28152	Installations de voirie	152 010,00	152 010,00
281532	Réseaux d'assainissement	151,00	151,00
281533	Réseaux câblés	7 764,00	7 764,00
281534	Réseaux d'électrification	37 635,00	37 635,00
281538	Autres réseaux	67 740,00	67 740,00
281568	Autres matériels, outillages incendie	5 222,00	5 222,00
281571	Matériel roulant	20 005,00	20 005,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	9 138,00	9 138,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	50 087,00	50 087,00
281757	Matériel, outillage voirie (m. à dispo)	5 562,00	5 562,00
281758	Autres installat°, matériel (m. à dispo)	1 920,00	1 920,00
28182	Matériel de transport	71 139,00	71 139,00
28183	Matériel de bureau et informatique	29 152,00	29 152,00
28184	Mobilier	22 952,00	22 952,00
28188	Autres immo. corporelles	256 322,00	256 322,00
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		

Envoyé en préfecture le 27/04/2018
 Reçu en préfecture le 27/04/2018
 Affiché le 27/04/2018 Vote (27)
 ID : 034-213401508-20180413-DEL18_04_13_08-DE

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Montant
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	680 000,00	680 000,00
021	Virement de la sect ^o de fonctionnement	735 563,00	735 563,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	4 649 186,80	2 238 851,69	0,00	2 108 246,50	8 996 284,99

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 8 940 776,85
Ressources propres disponibles	IV 8 996 284,99
Solde	V = IV – II (6) 55 508,14

- (1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.
- (2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
- (3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
- (5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.
- (6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN
ETAT DES CHARGES TRANSFEREES****A8****A8 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES**

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

B.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					3 526 962,62	2 942 010,22										50 379,33	112 683,69	
FDI HABITAT	2011	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1208668	Caisse des Dépôts et Consignation	1 003 255,48	756 055,43	13,00	A	V	LIVRETA	2,390	V	LIVRETA	1,950	-	14 743,08	51 403,63	
FDI HABITAT	2010	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1209474	Caisse des Dépôts et Consignation	179 646,08	136 572,81	14,00	T	F	FIXE	3,020	F	FIXE	0,803	-	4 299,30	7 209,48	
OPH HERAULT HABITAT	2004	X Produits CDC	CONSTRUCTION 2 LOGEMENTS PLAI RUE DE L ANCIENNE ECOLE	Caisse des Dépôts et Consignation	68 924,25	51 075,87	21,00	A	V	LIVRETA	2,260	V	LIVRETA	1,450	-	740,60	1 987,64	

Envoyé en préfecture le 27/04/2018
 Reçu en préfecture le 27/04/2018
 Affiché le 27/04/2018
 ID : 034-213401508-20180413-DEL18_04_13_08-DE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	ou devises pouvant modifier l'emprunt	l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OPH HERAULT HABITAT	1999	X Produits CDC	CONSTRUCTION 20 LOGEMENTS RESIDENCE PARC GAUJAL PLA96	Caisse des Dépôts et Consignation	485 678,56	268 147,45	13,00	A	V	LIVRETA	3,390	V	LIVRETA	1,950	-		5 228,88	19 534,57
SFHE	2014	X Produits CDC	CONSTRUCTION LOGEMENTS ANCIEN HOPITAL	Caisse des Dépôts et Consignation	757 313,32	730 165,54	37,00	A	V	LIVRETA	1,280	V	LIVRETA	1,350	-		9 857,24	14 804,82
SFHE	2014	X Produits CDC	construction logements ancien hôpital	Caisse des Dépôts et Consignation	188 543,96	183 645,09	47,00	A	V	LIVRETA	1,290	V	LIVRETA	1,350	-		2 479,21	2 736,93
SFHE	2014	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5002203	Caisse des Dépôts et Consignation	126 297,29	120 922,18	37,00	A	V	LIVRETA	0,530	V	LIVRETA	0,550	-		665,07	2 868,20
SFHE	2014	X Produits CDC	CONSTRUCTION LOGEMENTS ANCIEN HOPITAL	Caisse des Dépôts et Consignation	44 894,14	43 433,79	47,00	A	V	LIVRETA	0,530	V	LIVRETA	0,550	-		238,89	792,52
SFHE	2015	X Produits CDC	construction 56 logements ancien hopital	Caisse des Dépôts et Consignation	560 840,77	542 912,19	37,00	A	V	LIVRETA	1,870	V	LIVRETA	1,860	-		10 098,17	9 925,41
SFHE	2015	X Produits CDC	construction 56 logements ancien hopital	Caisse des Dépôts et Consignation	111 568,77	109 079,87	47,00	A	V	LIVRETA	1,870	V	LIVRETA	1,860	-		2 028,89	1 420,49
TOTAL GENERAL					3 526 962,62	2 942 010,22											50 379,33	112 683,69

- (1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).
- (2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.
- (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).
- (5) Taux annuel, tous frais compris.
- (6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
- (7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
- (8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES

**ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE**

B1.4

B1.4 – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP (TTC)	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP (en mois)	Date de fin du contrat de PPP	Somme des parts invest. (1)	Somme nette des parts invest. (2)
RENOVATION RESEAU ECLAIRAGE PUBLIC ET ILLUMINATIONS FESTIVES	2013	BOUYGUES ENERGIES SERVICES	RENOVATION RESEAU ECLAIRAGE PUBLIC ET ILLUMINATIONS FESTIVES	5 668 283,00	1 971 138,00	240	31/12/2032	1 762 547,97	1 762 547,97

(1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 01/01/N.

(2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.



IV – ANNEXES
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS
B1.6

B1.6 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 01/01/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8026	Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)			0,00	0,00	0,00
	8027	Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)			0,00	0,00	0,00
	8028	Autres engagements reçus			0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

B1.7

B1.7 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

(Article L. 2311-7 du CGCT)

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT					
FONCTIONNEMENT					
6574			MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE	Association	72 500,00
6574			CRABE SPORTIF MARSEILLAN	Association	24 700,00
6574			COS	Association	37 525,00
6574			LOU RECANTOU DEL POMPIERS	Association	400,00
6574			AMR	Association	2 450,00
6574			ANACR	Association	350,00
6574			FNACA	Association	550,00
6574			CLUB OCCITAN DE KARATE	Association	6 200,00
6574			LA LANCE OLYMPIQUE	Association	16 000,00
6574			LE DE D'OR	Association	350,00
6574			LE LOUP MARSEILLANAIS	Association	3 900,00
6574			LES AMIS DE L'ECOLE MARIE FAYET	Association	1 700,00
6574			MARSEILLAN LA BELLE	Association	13 300,00
6574			MARSEILLAN FITNESS	Association	950,00
6574			MARSEILLAN JUDO	Association	4 750,00
6574			MARSEILLAN PATRIMOINE ENVIRONNEMENT	Association	350,00
6574			OLYMPIQUE MARSEILLANAIS	Association	6 000,00
6574			AVIRON MARSEILLANAIS	Association	2 700,00
6574			SECOURS CATHOLIQUE	Association	950,00
6574			SYNDICAT DES CHASSEURS	Association	1 350,00
6574			TENNIS CLUB	Association	13 000,00
6574			ULAC	Association	450,00
6574			UNC	Association	450,00
6574			UNRPA	Association	2 700,00
6574			LES VOILES MARSEILLANAISES	Association	8 500,00
6574			LE CHAT LIBRE	Association	1 400,00
6574			LES AMIS DE PIERRE DELEY	Association	150,00
6574			LOUS BAROULAIRES	Association	1 000,00
6574			LA CALENDRETA D'AGDTENCA D'AGDE	Association	4 325,00
6574			BOXING CLUB DE MARSEILLAN	Association	5 000,00
6574			APIM	Association	800,00
6574			LES AMIS DE L'ECOLE DE FONTREGEIRE	Association	950,00
6574			MARSEILLAN D'HIER ET D'AUJOURD'HUI	Association	3 500,00
6574			LO CRANC DE MASSILHAN	Association	1 050,00
6574			CERCLE DE VOILE	Association	20 000,00
6574			BTP CFA AUDE	Association	104,00
6574			VOLLEY CLUB MARSEILLANAIS	Association	5 700,00
6574			LIGUE CONTRE LE CANCER	Association	1 200,00
6574			LE PETIT ATELIER DES MOUGERES	Association	450,00

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Affiché le 27/04/2018	Montant de la subvention
6574			CRABE ROULANT MARSEILLANAIS	Association	1 000,00
6574			MARSE RE VAN MAGIC	Association	400,00
6574			BATUCA NOSTRA	Association	300,00
6574			ADMR	Association	550,00
6574			SOUVENIR FRANCAIS	Association	1 900,00
6574			HANDI THAU ACCESS	Association	1 000,00
6574			AMEA	Association	650,00
6574			AAMMAC	Association	750,00
6574			AMICALE MARSEILLAN CAUDETE	Association	1 200,00
6574			UNION CYCLISTE MARSEILLANAISE	Association	1 900,00
6574			ATOUTS VENTS	Association	900,00
6574			MARSEILLAN ENVIRONNEMENT ACTE CITOYEN	Association	500,00
6574			CLERSMAR	Association	2 300,00
6574			LES CATAS BABORD	Association	4 000,00
6574			BLEU SOLEIL ASSOCIATION	Association	1 000,00
6574			SUPBALL	Association	300,00
6574			JOYEUX PETANQUEURS	Association	1 300,00
6574			ASSOCIATION SPORTIVE COLLEGE	Association	300,00
6574			CRABE PONGISTE MARSEILLANAIS	Association	2 000,00
6574			OCCE FONTREGEIRE COOPE SCOLAIRE	Association	2 800,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES
ENGAGEMENTS HORS BILAN
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT
B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
- (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Directeur général des services	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		35,00	2,00	37,00	33,00	1,00	34,00
Adjoint administratif principal de 1ère classe	C	0,00	2,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint administratif principal de 2ème classe	C	11,00	0,00	11,00	11,00	0,00	11,00
Adjoint administratif territorial	C	21,00	0,00	21,00	20,00	0,00	20,00
Adjoints administratifs territoriaux	C	3,00	0,00	3,00	0,00	1,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		94,00	1,00	95,00	90,00	2,00	92,00
Adjoint technique principal de 1ère classe	C	5,00	0,00	5,00	5,00	0,00	5,00
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	16,00	0,00	16,00	15,00	0,00	15,00
Adjoint technique territorial	C	39,00	1,00	40,00	39,00	0,00	39,00
Adjoints techniques territoriaux	C	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Agent de maîtrise principal	C	5,00	0,00	5,00	5,00	0,00	5,00
Agent de maîtrise	C	22,00	0,00	22,00	21,00	0,00	21,00
Ingénieur	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Ingénieur principal	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien principal de 1ère classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien principal de 2ème classe	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		18,00	0,00	18,00	16,00	2,00	18,00
Agent spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles	C	6,00	0,00	6,00	6,00	0,00	6,00
Auxiliaire de puériculture principal de 1ère classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Auxiliaire de puériculture principal de 2ème classe	C	5,00	0,00	5,00	4,00	1,00	5,00
Educateur jeunes enfants	B	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Educateur principal de jeunes enfants	B	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Infirmière	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VILLE DE MARSEILLAN - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2018

Envoyé en préfecture le 27/04/2018

Reçu en préfecture le 27/04/2018

Affiché le 27/04/2018

EFFETIFS PHYSIQUES SUR SLO
BUDGETAIRES EN ETPT (4)
ID : 034-213401508-20180413-DEL18_04_13_08-DE

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL			
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		22,00	20,00	42,00	17,00	12,00	29,00
Adjoint d'animation principal de 2ème classe	C	6,00	0,00	6,00	6,00	0,00	6,00
Adjoint territorial d'animation	C	11,00	2,00	13,00	10,00	0,00	10,00
Adjoints territoriaux d'animation	C	4,00	18,00	22,00	0,00	12,00	12,00
Animateur	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE POLICE (j)		14,00	0,00	14,00	11,00	0,00	11,00
Agent chargé de la surveillance de la voie publique	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Brigadier chef principal	C	8,00	0,00	8,00	8,00	0,00	8,00
Chef de police municipale	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Chef de service de police municipale	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Gardien-brigadier	C	3,00	0,00	3,00	1,00	0,00	1,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		183,00	23,00	206,00	167,00	17,00	184,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
Apprentis	C			0,00	3-a°	A
CUI	C			0,00	3-a°	A
CUI	C			0,00	3-a°	A
Emplois avenir	C			0,00	3-a°	A
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Détention d'une part du capital</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
01/03/1999 - CONSTRUCTION 20 LOGEMENTS RESIDENCE PARC GAUJAL PLA96	OPH HERAULT HABITAT			485 678,56
01/09/2004 - CONSTRUCTION 2 LOGEMENTS PLAI RUE DE L ANCIENNE ECOLE	OPH HERAULT HABITAT			68 924,25
01/06/2010 - Contrat CDC n° 1209474	FDI HABITAT			179 646,08
01/03/2011 - Contrat CDC n° 1208668	FDI HABITAT			1 003 255,48
04/07/2013 - RENOVATION BASE NAUTIQUE LES GLENANS	CREDIT COOPERATIF			539 850,00
04/04/2014 - CONSTRUCTION LOGEMENTS ANCIEN HOPITAL	SFHE			757 313,32
04/04/2014 - construction logements ancien hôpital	SFHE			188 543,96
04/04/2014 - Contrat CDC n° 5002203	SFHE			126 297,29
04/04/2014 - CONSTRUCTION LOGEMENTS ANCIEN HOPITAL	SFHE			44 894,14
30/04/2014 - construction 56 logements ancien hôpital	SFHE			560 840,77
30/04/2014 - construction 56 logements ancien hôpital	SFHE			111 568,77
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>				
19/12/2017 -	MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE		ASSOCIATION	72 500,00
19/12/2017 -	COS		ASSOCIATION	37 525,00
19/12/2017 -	CRABE SPORTIF		ASSOCIATION	24 700,00
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT****C3.1****C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU
L'ETABLISSEMENT**

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
SIVOM DU CANTON D'AGDE	13/02/1984	Sans fiscalité propre	41 087,85
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU BASSIN DE THAU	01/01/2003	TPU	782 652,00
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE****C3.3****C3.3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE**

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
PORT	SERVICE DES PORTS	09/11/1979	- 25/08/1979	21340150800030	SPIC	Oui
Tourisme	OFFICE DU TOURISME	07/02/2002	- 18/12/2010	21340150800139	SPA	Non
TOURISME	MARSEILLAN LOCATIONS	01/01/2011	- 16/12/2010	21340150800154	SPIC	Non
PORT	PORT DE TABARKA	01/01/2012	- 22/03/2012	21340150800162	SPIC	Oui
GENDARMERIE	CONSTRUCTION GENDARMERIE	01/08/2015	- 23/05/2013	21340150800170	SPA	Oui



IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS

LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

C3.4

C3.4 – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

IV – ANNEXES**DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES****D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES**

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/(N-1) (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
Taxe d'habitation	21 292 000,00	1,10	21,17	0,00	4 507 516,00	1,10
TFPB	14 351 000,00	1,01	23,39	0,00	3 356 699,00	1,01
TFPNB	212 000,00	1,00	52,65	0,00	111 618,00	1,00
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	35 855 000,00	1,03			7 975 833,00	1,03

IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1),

A , le

,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : .